COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11 février 2025

Prévention du suicide

Colloque régional et mobilisation collective en Bourgogne-Franche-Comté

**Alors que la santé mentale est érigée grande cause nationale, un colloque consacré à la prévention du suicide s’est tenu ce mardi 11 février 2025, à Besançon. Une initiative de l’ARS Bourgogne-Franche-Comté, de Promotion Santé, des VigilanS (prévention de la récidive) et du « 3114 », numéro national de prévention du suicide.**

Plus de 700 000 personnes se suicident chaque année dans le monde (OMS). En France, les dernières données du Centre d’épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) font état de 9 200 décès par suicide en 2022, avec un taux de plus de 14 décès pour 100 000 habitants et un niveau trois fois plus élevé chez les hommes (20,8) que chez les femmes (6,3).

En Bourgogne-Franche-Comté, Santé publique France mesurait un taux brut de 15,6 suicides pour 100 000 habitants en 2021.

C’est dire si la prévention du suicide constitue un enjeu de société et de santé publique, au cœur du grand colloque régional qui s’est tenu mardi 11 février, à Besançon.

Un temps fort d’information et d’échanges organisé par l’Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Promotion Santé, les VigilanS (prévention de la récidive) et le « 3114 », numéro national de prévention du suicide.

**5 piliers**

Etablissements et professionnels de santé, du social, de l’éducation nationale, de l’enseignement supérieur, du tissu associatif, des forces de police, de secours et d’urgence, collectivités locales et élus … Près de 500 participants de tous les départements de Bourgogne-Franche-Comté ont pris part à ces travaux évoquant aussi bien l’épidémiologie que la formation et les différents programmes en place.

La stratégie régionale de prévention du suicide repose sur 5 piliers :

**-la communication**, en particulier lors des journées nationale (5 février) et mondiale (10 septembre)

**-la prévention de la récidive des tentatives de suicide** qui s’appuie sur le dispositif VigilanS. Durant 6 mois, les patients qui ont fait une tentative de suicide bénéficient d’une veille par une équipe de« vigilanseurs.

Les résultats montrent une diminution de 38% du risque de réitération suicidaire dans les 12 mois suivant leur tentative chez les patients VigilanS en comparaison à des patients non accompagnés.

Dans la région, une coordination est assurée par l’équipe du CHS Saint-Ylie pour la Franche-Comté, et une autre par le CHU de Dijon pour la Côte d’Or, la Nièvre et l’Yonne, l’équipe des Vigilanseurs de Saône-et-Loire étant portée par l’établissement public de santé mentale de Sevrey (EPSM).

-La **formation des professionnels et des citoyens**. Ouvertes à toutes personnes souhaitant acquérir des compétences et des outils pour repérer la crise suicidaire dans leur milieu d’exercice professionnel ou de vie, et devenir acteur de la prévention du suicide, ces formations sont dispensées par un pool régional de formateurs dans l’ensemble de la région.

-Le CHU de Dijon porte également **le numéro national de prévention du suicide, le 3114.** Chaque jour en moyenne, un déclenchement de SAMU est enregistré sur demande de ce numéro d’appel pour une intervention en situation de crise suicidaire.

-Le cinquième pilier de la politique de prévention concerne **la** **postvention individuelle et collective**, en particulier avec le programme national Papageno qui livre des clés pour parler du suicide avec justesse,

Un groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide est proposé par le CHS Saint-Ylie, dans le Jura.

Des filières de soins dédiées après une prise en charge aux urgences de personnes ayant fait une tentative de suicide sont également expérimentées dans la région. C’est le cas de l’unité interventionnelle thérapeutique du CHU de Dijon, qui accueille des personnes dans une situation de souffrance psychique aiguë pour un séjour de quelques jours dans un environnement architectural et humain déstigmatisant.

Un centre de ressources régional pour la psychiatrie du sujet âgé est par ailleurs financé par les CHU de Dijon et Besançon, pour prévenir le suicide des personnes âgées.